

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 382

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

jusqu'à présent, et cette comparaison a été faite très souvent au cours de la dernière Conférence. En se souvenant des événements antérieurs, nombre de délégués de la Conférence craignaient que, cette année encore, on ne refusât « par principe » d'accepter la révision ou que, par de nombreuses abstentions, lors du vote final, l'adoption définitive ne fût empêchée. Ces délégués considéraient comme très avantageux que les textes des conventions, présentant certaines difficultés lors de l'application, puissent être modifiés par des Conférences ultérieures. Lorsqu'on put constater qu'il n'y aurait pas d'opposition cette année, on pouvait se demander quelles raisons importantes avaient pu empêcher la révision l'année passée. La raison citée par M^{me} Z. en est certainement une, mais le désir de maintenir intégralement la protection internationale de l'ouvrière — raison que j'ai invoquée dans mon article — est de la même importance, sinon d'une importance supérieure. C'est donc très clair: les deux tentatives de révision sont bien comparables et elles ont été souvent comparées; cela ne peut pas être contesté.

2. Dans mon article, j'ai ensuite indiqué que le Comité d'experts en matière de travail féminin qui vient d'être créé au sein de l'Organisation du Travail a vu le jour « malgré une forte opposition provenant même du groupe ouvrier ». En se basant sur la votation du Conseil d'administration, M^{me} Z. semble vouloir dissiper auprès de vos lecteurs l'idée qu'il y ait eu une telle opposition, et même dans les milieux ouvriers. Mais je dois rappeler que je n'ai pas parlé dans mon article de la votation du Conseil d'administration, mais d'une opposition générale, qui a existé incontestablement, même si peut-être elle ne s'est pas manifestée dans une forte mesure lors du vote en question. D'ailleurs, M^{me} Z. elle-même nous donne le renseignement très intéressant qu'un membre du groupe ouvrier du Conseil a refusé sa voix au Comité. Ce que j'avais voulu simplement indiquer, c'est simplement qu'une opposition contre ce Comité s'était fait sentir dans des milieux très différents et pour des raisons très diverses. Je ne veux pas en parler plus longuement. Il y avait et il y a aussi de l'opposition du côté des ouvriers et des ouvrières de certains pays. Vous vous rappelez vous-même, chère Mademoiselle, les explications très claires et très énergiques de M^{me} A. Möhrke, conseiller technique du délégué ouvrier allemand et membre du Comité directeur de l'Association des employés de commerce et de bureaux, lors d'une discussion sur le Comité en question, qui a eu lieu pendant la Conférence et à laquelle vous avez également assisté. M^{me} Möhrke nous a expliqué alors que, de son côté, elle (elle disait même « wir » — nous) ne désirait pas ce comité mais elle revendiquait pour les syndicats seuls le droit de procurer au B. I. T. les renseignements et les conseils pratiques qu'on se propose de demander aux membres du nouveau Conseil.

Je prie donc vos lecteurs et lectrices de vouloir bien remplacer, à la page 43 du No 380 du *Mouvement* les mots « expériences de 10 ans » par « expérience de 3 ans » et je propose de biffer en même temps, à la 23^e ligne du même alinéa le mot « seul ». Je suis très reconnaissante à M^{me} Z. de m'avoir rendu attentif à ces inexactitudes, mais je repousse catégoriquement l'idée que mon article, par des « erreurs de fait », puisse égarer l'opinion sur des questions de fond.

Au début de sa lettre, M^{me} Z. fait remarquer qu'elle n'est pas d'accord avec les jugements portés dans mon article incriminé. Je voudrais seulement ajouter qu'il aurait été incontestablement plus intéressant pour les lecteurs du *Mouvement* si M^{me} Z. avait exposé en quoi ses idées ne concordent pas avec les miennes afin que je puisse discuter avec elle sur des questions de fond. Au lieu de cela, je dois, à mon vif regret, remplir dans votre journal des colonnes entières d'oiseuses questions de détail et des discussions sur l'exactitude de mon exposé, ce qui ne peut certainement pas présenter un grand intérêt pour les personnes qui ne s'occupent pas d'une façon détaillée de l'organisation internationale du Travail.

Vous remerciant à l'avance, je vous présente,

Dr. Dora SCHMIDT.



Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Donnant suite à un projet depuis longtemps caressé, l'Association genevoise pour le suffrage féminin a pu offrir à tous ses membres anciens et nouveaux (disons ici que, grâce à une active Commission de propagande présidée avec savoir-faire et enthousiasme par M^{me} Charles Gautier, plus d'une centaine de nouveaux membres ont adhéré ces dernières semaines à l'A. G. S. F.) l'occasion vivement souhaitée de rencontrer leur Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, en séjour à Genève en sa qualité de

déléguée britannique à la Conférence du Désarmement. Cette réunion, dans les salons de l'Athénée, a été des plus brillantes et animées, et a débuté par une partie musicale due au talent si personnel et original de Miss Harriet Cohen, l'une des plus grandes virtuoses anglaises de l'heure, qui étant elle-même une féministe fervente, a bien voulu faire bénéficier les suffragistes genevoises d'un court, mais remarquable et captivant récital de musique ancienne et moderne.

Mrs Ashby ensuite, dans une de ces charmantes causeries en français dont elle a le secret, a présenté à ses auditrices suspendues à ses lèvres nombre d'idées justes et claires sur le suffrage féminin et ses applications à travers le monde. Relevons notamment l'expérience faite par elle-même dans son propre pays qu'autrefois, on faisait appel au concours des femmes pour remédier aux misères et aux maux sociaux, alors que, depuis qu'elles votent, elles ne se contentent plus de chercher à guérir ces maux, mais vont droit à leurs causes pour les supprimer. Et quant à la crainte qu'éprouvent si vivement nos députés genevois à l'heure actuelle de voir les femmes électrices détruire l'équilibre des partis en faisant pencher la balance, ou entièrement à droite, ou entièrement à gauche, Mrs. Ashby a pu redire une fois de plus que nulle part, dans aucun des 29 pays où les femmes votent, partille crainte ne s'est vérifiée. Quel dommage qu'aucun des cent députés au Grand Conseil personnellement invités à cette soirée ne fût là pour entendre ces paroles! Mais tout simplement ayant répondu par un refus. Mais toutes nos propagandistes au moins ont beaucoup appris durant cette causerie, et les conversations animées autour des tasses de thé ont permis à nombre d'entre elles de faire mieux connaissance encore avec une de celles qui représentent le mieux le vrai type de la vraie femme suffragiste.

E. G.

LAUSANNE. — La sous-section de Lausanne de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin a tenu, le 26 mai, au Lyceum, son assemblée annuelle, qui avait attiré un nombreux public. Dans son rapport présidentiel, M^{me} Antoinette Quinche, avocate, a résumé l'activité de l'exercice: lent et patient travail de propagande qui doit habituer les hommes à l'idée du suffrage féminin, qui s'applique à faire l'éducation civique des femmes; c'est pour cette éducation que sont organisées les séances mensuelles d'hiver, où sont traités les sujets les plus variés, et qu'on est donné un cours d'instruction civique et un cours de droit civil, très fréquentés. Cet enseignement sera repris et complété l'hiver prochain, car il comble la lacune des programmes scolaires qui ne comprennent pas d'instruction civique pour les jeunes filles. Le film de propagande *Le Banc des Mineurs* a été projeté deux fois à Lausanne avec succès. Des conférences ont été données par M^{me} Quinche, M^{me} L.-H. Pache, M. le Dr. Muret, aux Bons-Templiers, aux Glaneuses, aux Unions chrétiennes de jeunes filles, dans les groupes suffragistes de Fribourg et du Valais. La section n'a pas manqué de souligner, au moment des élections et votations fédérales, l'anomalie qui écarte du scrutin des femmes intéressées au premier chef aux questions posées.

Ce lent et patient travail de propagande finit par porter ses fruits, preuve en soit que trois femmes M^{mes} Gillabert, Leuch et M^{me} Quinche, furent appelées à siéger dans le comité d'action vaudois en faveur de l'assurance-veillesse et survivants. Mais ce qui suit montrera la longueur du chemin restant à parcourir: lorsqu'aux comités locaux était proposée une conférence, on entendait, à l'autre bout du fil, une protestation indignée: « Quoi une femme, ce n'est pas sérieux; c'est une plaisanterie! Les femmes ne font pas de politique! » Seul Nyon accepte une oratrice, qui fut M^{me} Quinche. Un bon point aux Nyonnaises.

La gestion, les comptes, présentés par M^{me} Emile Béranger, ont été adoptés. L'exercice solde par un déficit dû à la propagande, et notamment à la coûteuse projection du film. Une discussion s'est engagée sur l'efficacité de la publicité payante dans les journaux. M^{me} Ries-Braillard, 37 avenue de France, Lausanne, a bien voulu se charger de la bibliothèque, déposée à l'Union des Femmes. Le Comité, composé de M^{mes} Béranger, Ernest Bovet, Pache, M^{mes} Bonard, journaliste, Linette Comte, avocate Marguerite Daepfen, journaliste, Lucy Dutoit, Jeanne Miloud, professeurs, A. Quinche, avocate, M. M. le Dr. Muret et Eugène Hirzel, avocat, a été confirmé à l'unanimité, avec M^{me} Quinche comme présidente. M^{mes} Dutoit et Quinche, M. Muret seront les délégués du groupe lausannoise au comité cantonal de l'Association vaudoise, avec M^{me} Pache et M^{me} S. Bonard comme suppléantes.

M^{me} Gay-Mercanton a annoncé la réouverture pour le 24 juin du Foyer féminin et restaurant sans alcool la Clé, à la rue de Bourg, toujours accueillant aux associations féminines. Et la séance s'est terminée par une agréable causerie de M. G. A. Bridel, président de l'Association du Vieux-Lausanne, qui a conduit ses auditeurs de la place St-François à Pépinière, à Bel-Air, à la place Chauderon, puis il y a cent ans et plus. Ce fut une délicieuse promenade.

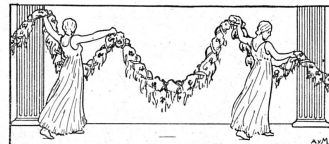
S. B.

NEUCHÂTEL. — L'Union féministe pour le suffrage a tenu le 1^{er} juin son assemblée annuelle. Le rapport de la présidente a rappelé les faits saillants de l'année et constaté une fois de plus avec regrets la teneur de nombreux membres de la société, qui ne se dérangeant presque jamais pour assister aux séances. En terminant son rapport, qui était comme toujours un régal pour les auditeurs, M^{me} Porret leur remit en mémoire la fatale clause des statuts de l'Union féministe qui interdit de réélire plus de trois fois la même présidente. Consternation générale. Beaucoup de féministes avaient oublié ce paragraphe, et celles qui s'en souvenaient espéraient contre toute espérance que M^{me} Porret, elle, ne s'en souviendrait pas!

M^{me} Thüchard se fait l'interprète de l'assemblée pour remercier notre présidente: elle a été pour notre barque le meilleur des pilotes, a incarné avec distinction dans notre ville l'idée suffragiste, a admirablement conduit d'innombrables démarches, n'a ménagé ni son temps ni sa peine. Si « l'idée » n'a pas marché à Neuchâtel, ce n'est certes pas de sa faute. M^{me} Thüchard invite l'assemblée à se lever pour acclamer M^{me} Porret, à laquelle une gerbe de fleurs est remise en témoignage de reconnaissance.

M^{me} Waldvogel a bien voulu accepter la lourde tâche de lui succéder. Elle a dit à toute notre gratitude pour son dévouement.

E. J.



A travers les Sociétés

5^{me} Réunion annuelle des « Frauenzentralen » et des Unions de Femmes. (Berne, 4 juin 1932).

La Frauenzentrale de Berne a un vrai talent pour recevoir ses invitées. Son accueil chaleureux n'est égalé que par sa générosité. Les séances avaient lieu dans le local du Daheim. Tables fleuries, restauration à l'arrivée, dîner charmant, tout avait été prévu pour faire plaisir aux déléguées venant de toutes les parties de la Suisse.

L'ordre du jour était chargé, trop chargé, et il fallut l'admirable talent de la présidente, M^{me} Neuwander (Berne), pour arriver au bout avant la fin de la journée, les discussions sur les sujets exposés dans les différents rapports étant forcément écourtées. Et pourtant, que de suggestions intéressantes qui eussent mérité d'être reprises et mises en commun!

Le gros souci de toutes les Frauenzentralen est la question du chômage, et la manière de venir en aide aux femmes chômeuses. Des essais ont été faits dans bien des cantons: Appenzel a créé un atelier de confection de pantalons de garçons. Saint-Gall a organisé des cours ménagers. Genève a fondé un atelier de crise et un bureau de dactylographie. C'est un commencement qui servira d'exemple à d'autres initiatives. Bâle-Ville parla de sa maison pour femmes seules. Les cantons de Thurgovie, Saint-Gall, Schaffhouse et Bâle-Campagne se sont occupés de la censure et de la réforme du cinéma, et de l'enseignement ménager obligatoire; et la Thurgovie, des infirmières visiteuses. Vaud a constitué une société agricole qui s'est occupée de la confection et de la vente des confitures. Le résultat de ce premier essai a été très encourageant.

Avant ces rapports, où chaque canton avait apporté sa note spéciale, la secrétaire de la Frauenzentrale de Zurich avait lu une étude très documentée sur la fabrication des armes et des munitions en Suisse. Cette étude fut l'objet d'une discussion animée. Les déléguées furent unanimes à dire qu'elles ne pouvaient rester indifférentes à l'idée que la Suisse fournissait des armes et des munitions à l'étranger et encourageait de cette façon les hommes à se battre. Le fait de se retrancher derrière l'idée de faire travailler les chômeuses ne saurait en aucune façon être une excuse au maintien de ce travail. Aussi la Résolution que le *Mouvement Féministe* a publiée dans son dernier numéro fut-elle votée à l'unanimité.

L'heure de la séparation sonna trop tôt au gré de chacune. En effet, des rencontres telles que celle de Berne sont sources de renseignements et de documentation servant d'encouragement au travail des Frauenzentralen et des Unions de Femmes de la Suisse.

M. CH.

Congrès et Réunions de l'été

Cours International de Désarmement.

(Genève, 10-23 juillet 1932)

Afin de permettre aux organisations pacifistes de préparer leurs collaborateurs et leur personnel à travailler efficacement pour la cause du Désarmement, et afin de permettre aussi à toutes les personnes qui, à titre individuel, représentent une parcelle de cette opinion publique qu'il faut pouvoir mobiliser de toutes parts, de se mettre au courant des problèmes essentiels, les principales Associations internationales groupées en Comité de désarmement (Associations féminines, Associations chrétiennes, Associations d'étudiants, Anciens combattants et mutilés, Union des Associations pour la S. d. N.) organisent un Cours International de Désarmement, qui aura lieu à Genève, du 10 au 23 juillet 1932.

Ce Cours sera effectué en trois Sections (anglaise, française, allemande), chacune d'elles étant placée sous la direction de personnalités aussi connues que qualifiées, soit: pour la Section anglaise, M. W. Arnold-Forster; pour la Section française, M. Francis Delaisi, l'économiste de haute envergure et d'éloquence claire; et pour la Section allemande, le Dr. Jaekel, professeur de sciences politiques (Berlin). Ces directeurs d'études seront secondés par des conférenciers

de nationalités différentes, chaque Section formant par ses conférences et ses discussions un tout intégral.

Le programme de ce Cours est ainsi établi:

Le passé: Le désarmement par rapport à l'œuvre de paix. — La raison d'être du désarmement. — L'œuvre accomplie.

Le présent: Le projet de Convention présenté à la Conférence, son évolution. — Principales propositions devant la Conférence. — Effetifs, matériaux et budgets.

L'avenir: L'abolition des principaux armements agressifs. — La sécurité collective contre la guerre. — Le principe de l'égalité des Etats. — La fabrication et le trafic des armes.

Le rôle de chacun.

Le Cours aura lieu dans les locaux de l'Ecole Internationale, Grand-Boissière, 62, route de Chêne, au centre d'un beau parc. Le prix d'inscription est de 30 fr., et le logement et la pension de 110 fr. Pour tout renseignement, s'adresser à l'Union des Associations pour la S. d. N., 8 rue de la Cloche, Genève.

N. D. L. R. — Nous accédons bien volontiers à la demande qui nous a été faite par les organisateurs et les organisatrices de recommander chaudement ce Cours aux lecteurs et lectrices de notre journal. L'élan qui a fait signer les pétitions en faveur du désarmement dans une proportion bien plus forte dans notre pays que dans d'autres, l'accueil reçu, et que nous mentionnons d'autre part, par la collecte du « franc du désarmement » prouvent suffisamment combien cette idée rencontre d'écho chez nous. Mais il ne suffit pas d'être partisan du désarmement par sentiment ou par principe: il faut encore pouvoir étayer ses convictions sur une base de faits précis et de connaissances exactes, car, ainsi que l'a si bien dit M. de Broecker, « c'est d'enthousiasme solide, durable, résistant à l'épreuve, dont nous avons besoin ». Or, le Cours en période de vacances, et dans des conditions spéciales, sera admirablement fait pour permettre à tous ceux et celles qui, sans être loin de Genève, ne peuvent pas suivre facilement les travaux de la Conférence, d'acquiescer et d'enthousiasme durable et solide, indispensable à tous ceux qui veulent le succès de la Conférence.

II^e Conférence Internationale du Service Social.

(Francfort, 11-14 juillet 1932.)

Lundi 11 juillet: Séance d'ouverture: La famille dans un monde en transformation. Rev. Pringle (Londres): La famille comme objet et comme base d'appui du service social: Abbé Violet (Paris): Les altérations de la vie familiale comme cause de misère individuelle: Mrs. Glenn (New-York): La protection de la famille comme tâche de l'assistance publique et privée de la politique sociale: Dr. Gertrud Bäumer (Berlin).

Mardi 12 et mercredi 13 juillet: Séances simultanées de Commissions. I^{re} Commission: L'assistance médicale préventive et curative dans la vie familiale; II^e Commission: Le service social de la famille comme unité économique, spirituelle et morale: M^{me} J. Delagrangé (Paris) et M^{me} Muller (Bruxelles), Miss Hamilton (New-York); M. Robert Briner (Zurich); III^e Commission: Les familles mutilées ou désagrégées ou point de vue de la sociologie, de la pédagogie et du service social: M. Storck (Lubeck) et M^{me} Thorel (Paris), Miss Keeling (Liverpool), M^{me} Vajkai (Budapest); IV^e Commission: La protection de la famille par les assurances sociales, la politique des salaires et l'assistance: M^{me} Suzanne Ferrière (Genève); V^e Commission: Les institutions de culture de la jeunesse et d'éducation populaire au point de vue de la famille.

Mercredi 14 juillet: II^e Séance plénière: L'influence du chômage sur la famille et le service social dans les familles de chômeurs. Cette Conférence est ouverte aux personnes comme aux organisations qu'intéressent les sujets à son programme.

Prix d'inscription: 20 marks. Des visites aux institutions sociales de Francfort sont prévues pour tous les participants. S'adresser pour tous renseignements (logements, documentation, etc.) au Secrétariat de la Conférence, Stiftstrasse, 30, Francfort sur le Main.

Carnet de la Quinzaine

GENÈVE: Dates des causeries féminines par T. S. F. au studio de Radio-Genève pendant l'été:

Vendredi 1^{er} juillet: 17 h. à 17 h. 15: Portraits de femmes d'autrefois et d'aujourd'hui, par M^{me} Gourd.

Vendredi 15 juillet: 17 h. à 17 h. 15: Pour le sujet de cette causerie, consulter les programmes spéciaux de Radio.

Vendredi 12 août: 17 h. à 17 h. 15: Pour le sujet de cette causerie, consulter les programmes spéciaux de Radio.

LE FOYER DES ÉTUDIANTES

“Zum neuem Lindenhof”

ZURICH accepte pendant

les vacances universitaires des hôtes féminins de passage. Prix modérés.

Maison moderne, confortable, avec eau courante, jardin, tennis, situation splendide et tranquille.

Prière s'adr. à la direction: KANTSTR. 20, ZURICH

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE